



Budget 2025

Ce qu'il faut retenir
p. 6

Solidarité

Une mutuelle
communale proposée
à Saint-Aignan
de Grand Lieu
p. 8

Les Festifolies d'Automne, un festival créé avec *vous* !

p. 10 et 11

Sommaire

4

**Actu métropole
et intercommunalité**Nantes Métropole
à portée de clicAdaptation des horaires
des déchèteries et
écopoints du 16 juin
au 31 août

6

Actu mairieBudget communal 2025 :
ce qu'il faut retenirSaint-Aignan de Grand
Lieu s'engage pour
l'écomobilité périscolaire

10

**Vivre à Saint-Aignan
de Grand Lieu**Les Festifolies d'Automne,
un festival créé avec vous !Cet été à Saint-Aignan
de Grand Lieu

16

Retour en images

18

Bloc-notesDécouvrez la
prochaine parution
du *Mag'* dans votre
boîte les 17 et 18
octobre 2025.

Bel été

dans notre commune



Avec l'arrivée des beaux jours, notre commune poursuit son élan vers un avenir toujours plus solidaire, durable et vivant. Ce nouveau numéro du magazine municipal reflète cette dynamique collective, à travers des projets porteurs de sens et des initiatives qui rapprochent.

En page 6, vous découvrirez le budget 2025, voté en Conseil municipal le 24 mars dernier, un budget tourné vers l'avenir, qui affirme nos priorités en matière de services à la population et de lien social. Dans cette continuité, le projet d'écomobilité du périscolaire se dévoile en page 7. Porté avec conviction par les équipes, il vise à sensibiliser les plus jeunes aux déplacements doux, tout en réinventant les trajets du quotidien.

Côté solidarité, la mutuelle communale voit le jour : une nouvelle offre de santé accessible, pensée pour accompagner tous les habitants dans leurs besoins essentiels. Une avancée concrète pour plus d'équité et de protection.

Dans ce numéro, un dossier spécial pages 10 et 11 met à l'honneur les bénévoles des Festifolies d'Automne, un temps fort incontournable de notre vie locale. Nous avons souhaité les valoriser pleinement car leur énergie fait battre le cœur de notre commune.

*L'énergie des
bénévoles fait
battre le cœur de
notre commune*

Merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent chaque jour à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Bel été à tous et bonne lecture !

Jean-Claude Lemasson
Maire et vice-président
de Nantes Métropole



Retrouvez toute l'info de la commune sur www.saint-aignan-grandlieu.fr

**LE TRI
+ FACILE****SAC
DE TRI**

Édition : Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu • Directeur de la Publication : Jean-Claude Lemasson • Rédaction et photos : Service Communication • Illustrations : Adobe Stock • Maquette : agencescoopcommunication - 15402-MEP • Impression : Allais Imprimeur, à 2 000 exemplaires, papier recyclé 100 %, encres végétales et label Imprim'Vert • Dépôt légal : Juin 2025 • N° d'ISSN : 2971-4605.

Retrouvez toute l'actualité liée à l'aéroport sur www.saint-aignan-grandlieu.fr, rubrique « Ma commune »



Aéroport

Un nouveau Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) décevant

Les nuisances sonores restent une préoccupation importante pour les habitants vivant près de l'aéroport Nantes Atlantique. Pour y répondre, un nouveau Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a été élaboré par les services de l'État. Il couvrira la période 2025 - 2029, en remplacement du précédent plan, désormais arrivé à son terme.

Ce projet a été soumis à la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) le 19 décembre 2024. À cette occasion, les collectivités, dont Saint-Aignan de Grand lieu, se sont massivement abstenues lors du vote. En cause : des avancées jugées réelles mais encore insuffisantes. En Conseil municipal du 24 mars dernier, les élus de Saint-Aignan de Grand Lieu ont confirmé le manque d'ambition de ce nouveau plan, notamment l'absence d'un diagnostic complet intégrant pleinement les Cartes Stratégiques de Bruit (CSB). Les propositions des collectivités, comme la demande d'une étude approfondie de l'impact des restrictions de vol, n'ont pas été retenues.

Une forte participation des riverains

La consultation publique, organisée début 2025, a permis de recueillir plus de 500 contributions, principalement

de la part de riverains. Des associations, acteurs économiques, compagnies aériennes et 7 collectivités, dont Saint-Aignan de Grand Lieu, ont également fait part de leurs remarques. Les préoccupations exprimées portaient surtout sur les courbes et les cartes de bruit, la santé des habitants, le cadre de vie et les estimations de trafic aérien.

Le 14 mai 2025, une nouvelle version du plan a été présentée en CCE. Elle inclut deux ajouts importants :

- une évaluation intermédiaire des mesures du PPBE
- une étude socio-économique du couvre-feu mis en place en 2022.

Même si ces deux mesures constituent une avancée, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu estime qu'un nouvel avis de la CCE aurait été nécessaire !

Des mesures sont encore attendues, dont une étude d'impact complète. Malgré ces améliorations, certaines mesures importantes sont toujours absentes de ce plan. C'est le cas par exemple de la réalisation d'une étude d'impact complète, selon ce que l'on appelle « l'approche équilibrée ».

Cette étude permettrait de traiter les problèmes de nuisances aéroportuaires subies par les populations riveraines. Elle permettrait également d'évaluer de façon précise si de nouvelles restrictions (comme un allongement du couvre-feu) seraient efficaces pour réduire les nuisances, et répondre au problème de bruit identifié, tout en tenant compte des conséquences économiques et sociales qui en découlent.

Le nouveau PPBE sera officiellement arrêté par le Préfet en juin 2025, après avis de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA).

Nantes Métropole

à portée de clic !

Nantes Métropole vient de lancer un nouveau service pour tous les habitants. Vous pouvez désormais poser vos questions ou signaler un problème en ligne depuis le site internet de Nantes Métropole ou l'application Nantes Métropole dans ma poche. La nouvelle plateforme permet une meilleure prise en compte des demandes et un retour sur leur suivi.

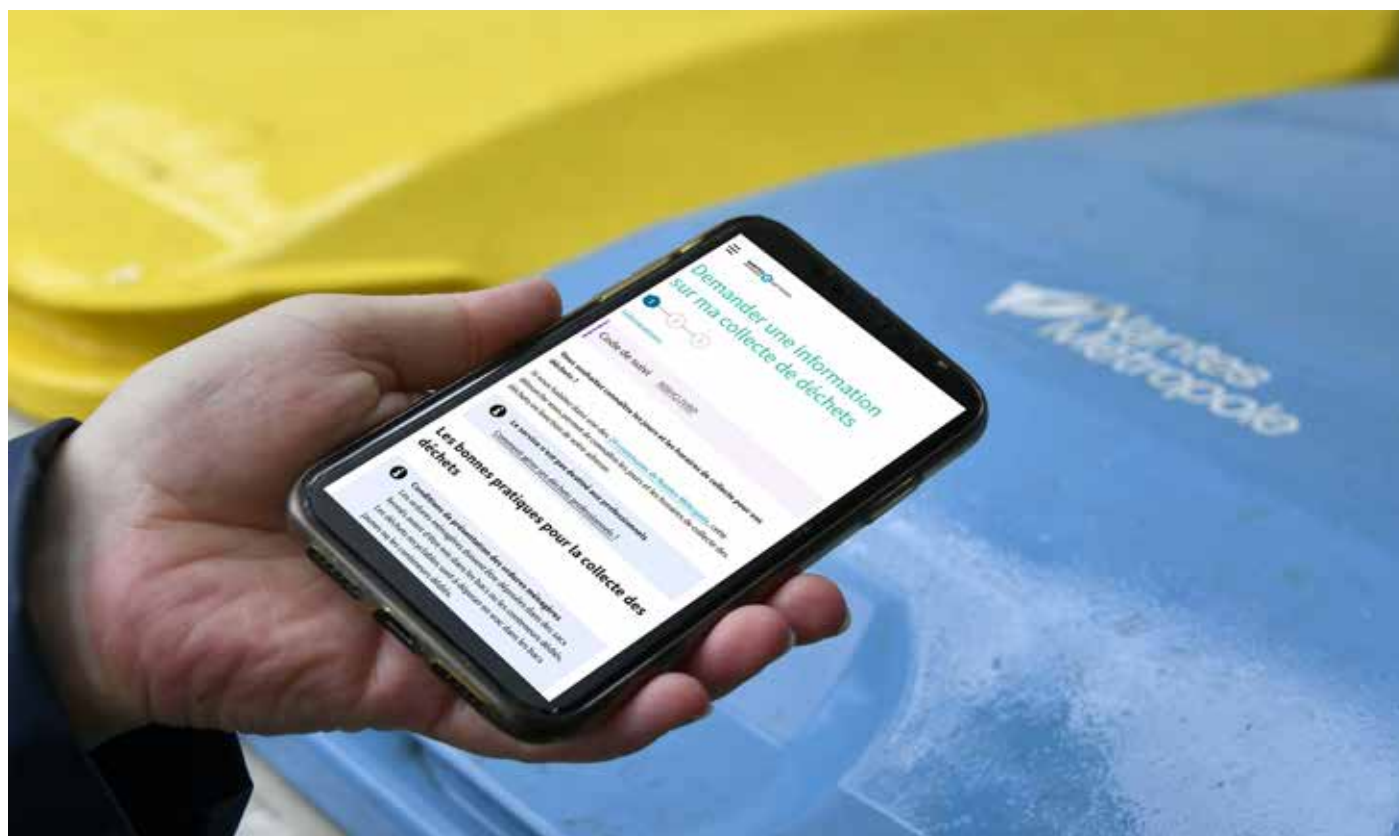
En plus des services déjà existants, les habitants peuvent saisir la Métropole sur les questions de Déchets et Propreté, Espace public et Voirie et Eau et assainissement.

Avec ou sans compte

La création d'un compte n'est pas obligatoire. Mais il est nécessaire de bien renseigner ses coordonnées pour être informé du suivi de votre demande.

3 possibilités

- Depuis votre **smartphone**, téléchargez l'application Nantes Métropole dans ma poche
- Directement sur la **plateforme e-services** : <https://eservices.nantesmetropole.fr>
- Depuis le **site internet de Nantes Métropole**, cliquez sur « Particuliers » et choisissez votre sujet



Prévention de la canicule et des fortes chaleurs :

adaptation des horaires des déchèteries et écopoints du 16 juin au 31 août

Dans le cadre de la prévention de la canicule et des fortes chaleurs, les horaires des déchèteries et écopoints sont adaptés.



L'objectif est de garantir de bonnes conditions de travail aux agents et une bonne qualité d'accueil aux usagers.

Ainsi, à partir du lundi 16 juin et jusqu'au dimanche 31 août :

- Déchèteries (hors déchèterie de Nantes) : de 7h à 14h30 du lundi au dimanche
- Déchèterie de Nantes : de 7h à 14h30 du lundi au samedi, de 8h à 12h30 le dimanche
- Écopoint (hors écopoint d'Auvours) : de 7h à 14h30 du mardi au samedi (fermeture le dimanche et le lundi)
- Écopoint d'Auvours : de 10h à 15h du mardi au samedi (fermeture le dimanche et le lundi)

Les 3 délibérations majeures des Conseils municipaux du 26 mai

1 Convention relative à la réalisation d'un programme immobilier de cinq logements locatifs sociaux

La commune de Saint-Aignan de Grand Lieu, Nantes Métropole et Aiguillon Construction (groupe Arcade-VYV) collaborent pour transformer deux maisons existantes, situées 31-33 rue des Frères Rousseau, en cinq logements sociaux. Ce projet s'inscrit dans une démarche écologique, limitant l'artificialisation des sols tout en répondant à une forte demande locative.

À terme, le programme comprendra 1 T1bis, 1 T2, 2 T3 et 1 T5, tous avec extérieur, stationnement et local individuel. Il bénéficie d'un emplacement privilégié, à proximité immédiate des commerces et des services du centre-bourg.

La convention entre les parties précise le montage financier, incluant subventions communale et étatique, et prévoit également la création de stationnements publics. Ce projet s'insère dans une restructuration plus large du quartier, notamment des abords de la Maison de l'enfance et de la rue des Frères Rousseau.

Pour ce projet, la Métropole a délégué la maîtrise d'ouvrage de ces aménagements à Aiguillon Construction pour un montant estimatif de 32 864 € HT (honoraires et travaux). Cette mission fera l'objet d'un règlement par la commune à l'engagement des travaux prévu au 4^e trimestre 2025 puis à leur réception. Cette convention rappelle également le montant du foncier cédé par Nantes Métropole à Aiguillon Construction pour les besoins de l'opération de 270 000 €, en intégrant une minoration de 75 000 € par rapport à son prix initial.

Coût d'acquisition pour la commune : 10 000 € pour une partie du foncier non bâti assorti d'une subvention d'équilibre économique de 70 000 €.

Livraison prévue : 2027.

2 Garotterie – haut du bourg : plusieurs études en cours

Saint-Aignan de Grand Lieu fait face à des contraintes fortes de développement liées à la proximité de l'aéroport et du lac de Grand Lieu. Pour anticiper l'avenir, une étude stratégique menée par Nantes Métropole, l'État et la commune entre 2022 et 2024 a permis de dégager des pistes d'aménagement, notamment la requalification du secteur du Haut du bourg - Garotterie

Ce secteur, occupé en partie par le bâtiment du « Café du lac » en cours d'acquisition par Nantes Métropole, est envisagé comme un futur pôle de services, avec notamment le transfert de la pharmacie, un possible pôle santé, et des aménagements qualitatifs des espaces publics.

Une première étude de centralité a été lancée en 2024, accompagnée d'un avant-projet d'aménagement présenté en 2025. Objectifs : améliorer le fonctionnement des services existants, renforcer la vitalité commerciale, et assurer une bonne articulation entre domaines publics et privés.

En parallèle, Nantes Métropole a mandaté Loire Océan Métropole Aménagement (LOMA) pour étudier plusieurs scénarios : l'intégration ou non de la maison médicale, la réhabilitation ou la reconstruction du bar-restaurant et la création de locaux artisanaux à proximité. Ces études incluent des propositions architecturales, des chiffrages et des bilans économiques, pour aboutir à un programme cohérent, réaliste et structurant pour la commune.

3 Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document obligatoire pour les communes exposées à au moins un risque majeur, en vertu de l'article L.731-3 du Code de la sécurité intérieure, modifié par la loi « MATRAS » de 2021. Il doit être mis à jour et faire l'objet d'un exercice de simulation tous les cinq ans.

La commune de Saint-Aignan de Grand Lieu a élaboré et adopté son

PCS en 2018. Placé sous l'autorité du Maire, il vise à protéger la population en situation de crise et s'intègre au dispositif ORSEC. Il détermine les mesures de sauvegarde immédiates, les modalités de diffusion de l'alerte, le recensement des moyens disponibles et les mesures d'accompagnement.

Le PCS est activé en cas d'événement majeur ou d'alerte, ou à la demande du

Préfet. L'arrêté municipal du 31 mars 2025 révisé et met à jour le PCS, intégrant le risque sismique, les consignes pour les accidents de gaz, l'actualisation des zones à risques, des moyens mobilisables et des procédures d'alerte, ainsi que la mise à jour des contacts des partenaires.

En Conseil municipal du 26 mai 2025, ce PCS actualisé a été présenté et les élus en ont pris acte.

Budget communal 2025 :

ce qu'il faut retenir

Chaque année, la commune adapte son budget en fonction des règles définies par l'État. Pour 2025, les décisions de la Loi de Finances ont encore une fois réduit les ressources disponibles pour les collectivités comme la nôtre. En plus des baisses déjà connues (dotations, remboursement de TVA...), une nouvelle contribution obligatoire (appelée DILICO) vient ponctionner notre budget de fonctionnement.

	Saint-Aignan de Grand Lieu	Moyenne nationale (pour les communes de la même taille que Saint-Aignan de Grand Lieu)
Capacité d'autofinancement (CAF)	11,82 %	10 %
Annuités d'endettement (nombre d'années)	2,22 ans	5,70 ans
Endettement par habitant*	425,71 €	726 €

Comprendre le budget communal

Le budget d'une commune repose sur plusieurs indicateurs financiers. Voici comment se situe notre commune pour 2025 :

* Population communale : 4 043 habitants / rapport OFGL

Comment se construisent les recettes communales en 2025 ?

Les recettes communales s'élèvent à 7,08 millions d'€.

Les principales sources de revenus sont :

- **Les taxes foncières** (assises sur les biens des particuliers et les locaux professionnels) : 2,12 millions d'€, soit près de 30 % des recettes
- **Les dotations de Nantes Métropole** : 2,01 millions d'€
- **Les services aux habitants** (restauration scolaire, accueil périscolaire, crèche...) : 608 200€, soit 8,59 % des recettes

À quoi servent les dépenses de fonctionnement ?

Le fonctionnement, c'est tout ce qui permet à la commune de tourner au quotidien : personnel, services publics, entretien...

En 2025, ces dépenses s'élèvent à 6,78 millions d'€.

Elles couvrent notamment :

- L'Enfance - Jeunesse pour 852 550 €
- Les Solidarités pour 119 980 €
- La Culture, pour 131 260 €, hors Festifolies d'Automne
- L'appui au monde associatif pour 287 580 €
- L'entretien du patrimoine : 354 465 € pour nos bâtiments et espaces publics
- Les Affaires générales et la Citoyenneté : 228 040 €



Quels investissements en 2025 ?

La commune poursuit ses grands projets, avec 2,29 millions d'€ d'investissement cette année :

- Le projet « Grand Lieu du Lac » avec la poursuite de la mise en œuvre du parcours patrimonial,
- Une meilleure qualité de service pour les habitants :
 - Création de la Maison du Souvenir avec l'acquisition du bien délaissé au 36 rue des Frères Rousseau,
 - Aménagement des abords du cimetière,
 - Extension de la salle de la Pavelle pour une structure artificielle d'escalade de niveau régional,
 - Achat de biens délaissés pour le maintien du dynamisme du bourg,
- Les travaux d'entretien et de rénovation énergétique des bâtiments, de valorisation des espaces verts et des continuités piétonnes.

Un emprunt raisonné

Pour financer une partie de ces projets, un emprunt unique de 850 000 € sera contracté. C'est le seul emprunt prévu sur le mandat. Il reste raisonnable : deux emprunts anciens (lancés en 2014 et 2015) arrivent à échéance et une renégociation en 2020 permet à la commune de maintenir un faible niveau d'endettement.

À petits pas pour un grand changement :

À son tour, Saint-Aignan de Grand Lieu s'engage pour l'écomobilité périscolaire

À pied, à vélo ou en trottinette : chaque coup de pédale ou chaque pas est un geste pour la santé, la planète et la sécurité des enfants. Aujourd'hui, Saint-Aignan de Grand Lieu se lance avec un projet concret : remplacer le car par la marche.

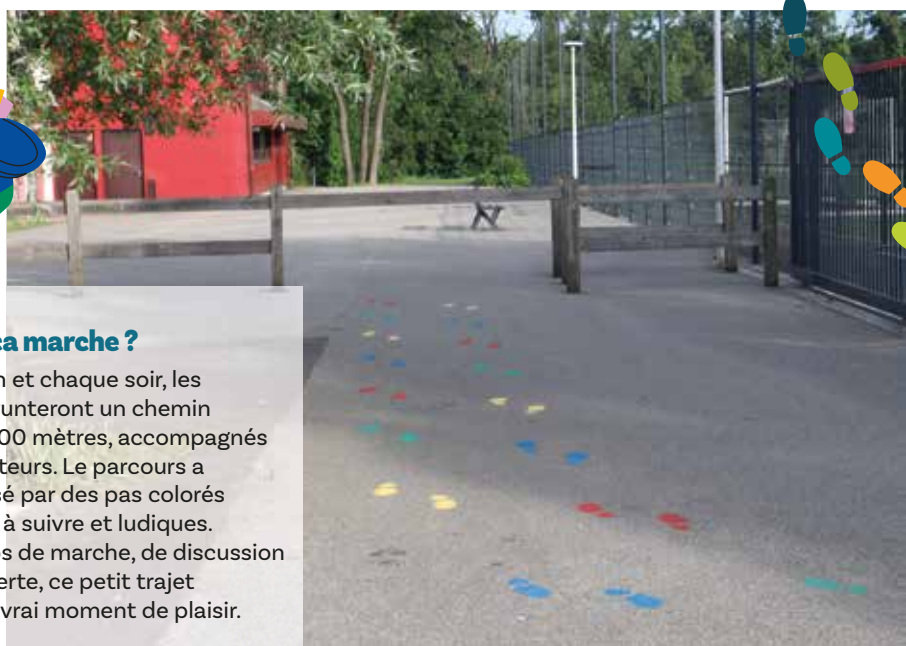
Pourquoi changer ?

Actuellement, entre la Maison de l'Enfance et le groupe scolaire Jules d'Herbauges, les enfants prennent le car matin et soir... pour un trajet de seulement 800 mètres. Cela représente 15 minutes de transport, deux fois par jour – et 26,1 kg de CO₂ émis chaque année. Mais, au-delà de l'environnement, ce changement est aussi une réponse à une urgence sanitaire : 49 % des jeunes de 6 à 17 ans en Pays de la Loire ont moins de 20 minutes d'activité physique par jour (source 2024). La lutte contre la sédentarité a même été déclarée Grande Cause nationale en 2024. Aller et venir de l'école autrement qu'en bus, c'est aussi un moyen pour les enfants de devenir plus autonomes dans leurs déplacements.



Comment ça marche ?

Chaque matin et chaque soir, les enfants emprunteront un chemin sécurisé de 800 mètres, accompagnés par les animateurs. Le parcours a été matérialisé par des pas colorés au sol, faciles à suivre et ludiques. À la fois temps de marche, de discussion et de découverte, ce petit trajet deviendra un vrai moment de plaisir.



Une expérimentation réussie

Le projet a été testé du 19 mai au 13 juin. Pendant quatre semaines, enfants et animateurs ont troqué le car pour les baskets. Résultat : une organisation fluide, un trajet maîtrisé... et des sourires à l'arrivée ! Une enquête est en cours auprès des enfants et des parents, afin de déterminer les suites à donner au projet.

Paroles d'enfants (et d'animateurs !)

“ J'aime bien marcher, parce que j'aime bien ramasser les cailloux. (Gabi, enfant de maternelle) ”

“ Les pas, c'est beau et c'est rigolo. (Mélissa, enfant de maternelle) ”

“ J'aime bien être dehors. (Cali, enfant d'élémentaire) ”

“ Pour le moment, c'est que du positif. (Vanessa, animatrice périscolaire) ”

Une mutuelle communale

à Saint-Aignan de Grand Lieu

Afin d'améliorer l'accès aux soins du plus grand nombre, le CCAS de Saint-Aignan de Grand Lieu lance une mutuelle communale, en partenariat avec la mutuelle MCRN, basée à Nantes. L'objectif est de proposer une complémentaire santé de qualité, offrant de nombreuses garanties, durable et à un prix abordable pour tous les budgets.

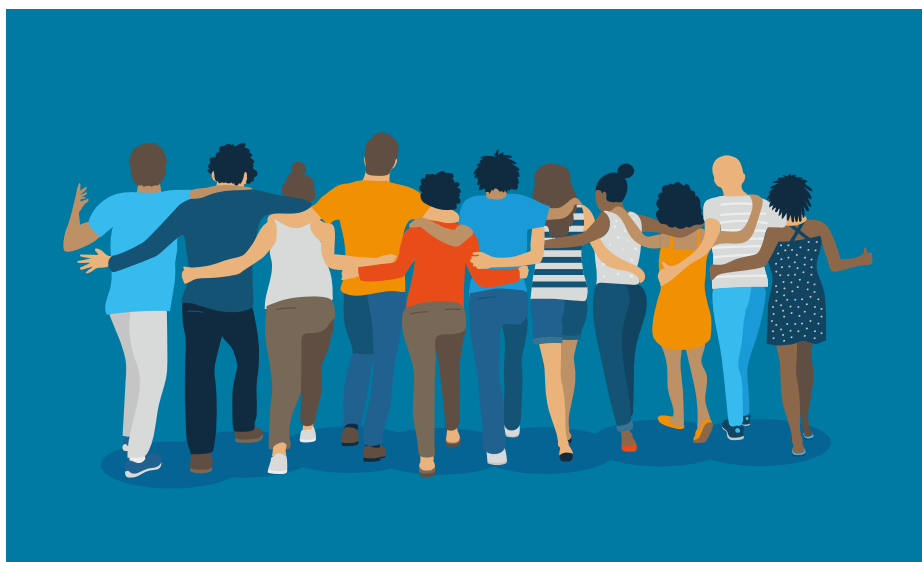
Pourquoi une mutuelle communale ?

La commune est engagée dans la lutte contre le non-recours aux droits et aux soins, souvent dû à des raisons financières. Beaucoup de personnes rencontrent des difficultés pour payer leur couverture santé, notamment pour des soins spécifiques comme les soins dentaires ou ophtalmologiques. Face à cette réalité, le CCAS a décidé de lancer un appel à partenariat pour proposer une mutuelle dite « communale » et permettre à chacun d'accéder à une couverture santé adaptée.

Qui peut en bénéficier ?

Cette offre s'adresse à tous les habitants de la commune, sans condition de ressources. Il n'y a ni délai d'attente, ni questionnaire médical.

Elle est particulièrement adaptée aux personnes non couvertes par les dispositifs existants ou celles ayant une mutuelle individuelle moins avantageuse, comme :



- Les personnes en situation précaire ou en difficulté d'insertion
- Les retraités
- Les travailleurs non salariés
- Les demandeurs d'emploi

Quel partenaire pour cette mutuelle ?

La mutuelle MCRN a été sélectionnée après un appel à partenariat. À partir du 1^{er} juillet 2025, les adhésions se feront sous forme de contrats individuels entre l'assurance et le bénéficiaire, à des tarifs négociés par le CCAS. Ce dernier, en tant que facilitateur d'accès à une complémentaire santé, ne sera ni assureur, ni souscripteur, mais veillera à offrir des tarifs avantageux et négociés pour ces habitants. Ce partenariat est formalisé pour une convention de trois ans.

Un lien de proximité

Afin de mieux vous accompagner, la mutuelle MCRN tiendra des permanences régulières en mairie, sur rendez-vous, à partir de juillet. Elle proposera également des actions de prévention pour sensibiliser à une meilleure santé.

Pour en savoir plus et poser vos questions, rendez-vous le mercredi 2 juillet à 18h30 à l'Espace Vie Locale, salle Paul Pouvreau, pour une réunion publique de présentation. Gratuit - ouvert à tous.



Parole d'Élu

Joëlle Deutscheler Maire-Adjointe en charge des Solidarités

Ne laisser personne sur le bord du chemin...

La mise en place d'une mutuelle communale est réellement une action phare pour permettre à tous l'accès aux soins.

Des composteurs individuels

pour les foyers aignanais

Vous avez été nombreux à nous solliciter en ce début d'année 2025 pour connaître la solution apportée par Nantes Métropole concernant la gestion des déchets alimentaires et répondre ainsi à la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) de 2020.

Différents dispositifs sont mis en place sur le territoire métropolitain, adaptés en fonction des besoins et des caractéristiques des communes. Pour notre commune, Nantes Métropole va distribuer gratuitement des composteurs individuels aux foyers aignanais n'ayant pas bénéficié de subvention pour l'acquisition.



Comment être informé ?

Les habitants éligibles à la dotation d'un composteur individuel recevront un courrier pendant l'été. Celui-ci contiendra toutes les informations utiles et vous invitera à vous inscrire via internet pour prendre rendez-vous à l'une des distributions organisées par Nantes Métropole.

L'inscription



Pour vous procurer un composteur, vous devrez faire la demande en ligne sur le E.service « Je demande un composteur » de Nantes Métropole : <https://eservices.nantesmetropole.fr/dechets>

Si vous n'avez pas accès à internet ou si vous avez besoin d'un accompagnement, vous pourrez contacter le service Cohésion Sociale de la mairie au 02 40 26 44 35. L'accueil est sans rendez-vous le matin, avec rendez-vous l'après-midi.

Plus d'information sur la distribution :

- **La date : une semaine en octobre, une semaine en décembre**

Le jour de votre rendez-vous, vous pourrez vous présenter pour retirer le composteur. Les ambassadeurs Déchets seront présents pour vous fournir tous les trucs et astuces pour monter votre composteur et en faire bon usage.

- **Le lieu :**

La distribution aura lieu sur le parking de la Pavelle.

• Les composteurs distribués :

Les composteurs distribués seront en bois, de différentes tailles selon la composition du foyer : 150 litres (pour foyer de 2 personnes) et 300 litres (pour 3 personnes et plus). Le composteur sera composé de plusieurs colis.

• Et après ?

J'installe mon composteur dans mon jardin ou mon espace extérieur en suivant la notice de montage, et j'y dépose mes déchets alimentaires. Les déchets déposés se transformeront en compost, utilisable ensuite dans mon potager ou mes jardinières.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le pôle de proximité Sud-Ouest 02 28 00 16 00



Pour en savoir plus sur le compostage et sur les dispositifs mis en place par Nantes Métropole, rendez-vous sur notre site internet : Rubrique - Mon quotidien - Environnement Cadre de vie - Gestion des déchets

Le saviez-vous ?

Si les dates de distribution ne vous conviennent pas, vous pouvez choisir d'aller récupérer votre composteur sur un autre créneau et un autre lieu, dans les communes voisines de la Métropole. Vous aurez accès à cette option sur le service en ligne.



LES FESTIFOLIES D'AUTOMNE,

un festival créé avec vous !



Dans quelques semaines, nous vivrons la 5^e édition des Festifolies d'Automne. Le programme complet de l'événement a été dévoilé le 23 mai dernier lors d'une première soirée conviviale colorée avec les Aignanaïs et Aignanaïses. Plus de 25 compagnies : groupe de musique, fanfare, circassiens, conteurs, jongleurs, échassiers viendront transformer le bourg de la commune lors de 2 jours de spectacles gratuits !

Découvrez le programme complet sur notre site internet. Vous le recevrez aussi dans votre boîte aux lettres avec le Kiosque d'été.

Mais rien ne serait possible sans les bénévoles !



Les bénévoles du LABO des Festifolies

Depuis septembre 2024, des habitants et des habitantes se sont engagés dans la préparation du festival. Ils ont été présents à toutes les étapes : choix des artistes, sélection des lieux d'implantation des spectacles, choix de la bande sonore du feu d'artifice, réalisation de l'affiche, conception du carnaval... Ils sont dans les coulisses, aux côtés des agents et des élus, depuis les premiers jours ! Céline, Christian, David, Delphine, Élodie, Fabienne, Hélène et Hélène, Ida, Jean-Yves, Michelle et Romain sont les habitants et les habitantes impliqués dans le LABO, aux côtés des élues Anastasia Briand, Gwenaëlle Hervé, Sylvie Goujon et Valérie Lieppe de Cayeux.

Les bénévoles du collectif

L'Atelier des déjantés

Le festival se démarque depuis sa création par ses décors ! Beaux, raffinés, spectaculaires et déjantés, ils sont surtout entièrement fabriqués par les habitants et les habitantes ! Le groupe de bénévoles, constitué en collectif depuis 2024, réalise les grands comme les petits décors. Cette année, le thème des couleurs les a inspirés : boîtes à crayons de couleur, parapluies colorés, suspensions de tissus colorés, jeux géants en bois, tricots dans les arbres... Les bénévoles s'attellent depuis plusieurs mois à sublimer la commune lors du festival. Vous pouvez les rejoindre tout l'été. Pour cela n'hésitez pas à leur écrire à atelierdejante44@gmail.com ou à leur rendre visite à l'ancienne école Notre-Dame, rue des Frères Rousseau tous les vendredis après-midi et samedis matin ! Ils ont aussi besoin d'aide pour l'installation de tous ces décors la semaine précédant le festival.



Et vous ? Comment vous engager ?

Rejoignez la parade !

Votre quartier a tiré au sort une couleur et a organisé un pique-nique de quartier ! Il est temps de se préparer à parader ! La parade est l'un des moments forts du festival, et cette année, c'est votre moment ! Chaque quartier défilera avec sa couleur. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de votre quartier en pleine préparation, n'hésitez pas à contacter l'Espace Vie Locale. Ils vous fourniront les noms et les contacts des référents d'équipe.



Devenez festivalotaire !

Les deux jours de spectacles ne pourraient pas avoir lieu sans l'aide précieuse des bénévoles. En tant que festivalotaire, vous pourrez :

- Accueillir les artistes ou le public
- Accueillir les festivaliers en situation de handicap
- Gérer les lieux de spectacles
- Intégrer la brigade verte
- Encadrer la parade
- Revêtir le déguisement de mascotte
- Participer au montage et au démontage
- Héberger des artistes



Pourquoi devenir bénévole ?

En donnant 3 heures de votre temps (ou plus) à l'organisation, vous êtes assuré de :

1. Passer un moment joyeux au sein d'une équipe sympa et souriante
2. Avoir le sentiment de contribuer à un événement culturel et festif unique
3. Donner le sourire aux festivaliers
4. Recevoir un t-shirt collector du festival
5. Profiter d'un repas offert et partagé avec les bénévoles et les artistes
6. Découvrir les coulisses de l'organisation d'un festival

Ne manquez pas cette opportunité de vivre une expérience enrichissante et de contribuer à la réussite du festival ! Rejoignez-nous dès aujourd'hui : on a besoin de vous !



Inscrivez-vous sur :
www.saint-aignan-grandlieu.fr ou en
 flashant directement
 ce QR Code.



Cet été à Saint-Aignan de Grand Lieu

Les beaux jours reviennent, et avec eux, l'envie de se retrouver, de flâner, de découvrir... ou de redécouvrir ! La commune de Saint-Aignan de Grand Lieu vous a concocté une saison estivale riche en émotions et en découvertes, pensée pour toute la famille. Petits et grands sont invités à vivre des expériences uniques autour du patrimoine naturel et culturel.

Au programme : des ateliers pour les tout-petits, qui, doudou en main, partiront à la conquête de notre patrimoine local ; des animations thématiques à l'observatoire pour tout savoir sur les libellules et sur les oiseaux du lac ; sans oublier des ateliers exceptionnels sur l'univers des Vikings à la Fontaine Saint-Rachoux. **Autant de rendez-vous pour vivre, ensemble, des moments ludiques, conviviaux et authentiques, au plus près de notre territoire.**

FOCUS SUR... les apéros-visites

Cet été, Saint-Aignan de Grand Lieu vous propose une expérience originale pour éveiller vos sens : six apéros-visites entre patrimoine, nature et imaginaire ! Un guide, médiateur du patrimoine, vous fera découvrir trois sites et leur histoire, puis vous ferez la rencontre d'un acteur incontournable du lieu avant de partager un apéro constitué de produits locaux.



©Hélène Bourdier Rolland

Le 18 et 25 juillet à Saint-Rachoux sur les contes et légendes avec une visite du Grand Lieu du Conte

Lilou - Le goût des histoires

"Je suis animatrice au Grand Lieu du Conte, et ce que j'aime, c'est faire revivre les récits qui habitent notre territoire. À travers les personnages d'Opale et de Tydorel, nés d'une légende contemporaine, je vous invite à explorer l'ancien presbytère autrement. Chaque halte devient un petit théâtre où se croisent mémoire, architecture et imaginaire. Mon plaisir, c'est de partager ces histoires comme on partagerait un apéritif entre amis... où l'on trinque aussi avec les légendes."

Le 1^{er} et le 22 août à Pierre Aiguë avec l'intervention de Christophe Sorin

Christophe Sorin - À l'écoute de la nature

"Depuis 2008, je représente la Fédération des chasseurs de Loire-Atlantique, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale du lac de Grand-Lieu.

Pour moi, il est essentiel de sensibiliser le public à la richesse, mais aussi à la fragilité de ce site exceptionnel. J'aime accueillir les visiteurs à Pierre Aiguë, un lieu facilement accessible qui offre une vue imprenable sur le lac. L'été, grâce au petit observatoire, chacun peut découvrir les oiseaux dans un calme respectueux de la nature. C'est un moment privilégié pour faire entendre la beauté du vivant... tout en prenant conscience de sa vulnérabilité."





Le 29 août à l'église avec la présentation de l'orgue remarquable par Philippe Humeau

Philippe Humeau - L'écho du patrimoine

"Je suis organiste à la paroisse Saint-Pierre-du-Lac de Saint-Aignan de Grand Lieu et j'adore faire découvrir l'église en dehors des offices. Ce lieu cache une richesse baroque insoupçonnée, sublimée par un orgue à tuyaux installé en 2000. Lors de ces visites, je partage quelques morceaux, j'ouvre l'orgue pour en dévoiler les secrets, ses sons, ses mécaniques, sa forêt de tuyaux... Mon but ? Éveiller la curiosité, transmettre ma passion, et donner envie aux plus jeunes de s'approprier ce patrimoine vivant."



Le Kiosq

ÉTÉ



Rendez-vous le samedi 2 août pour la nuit des étoiles

Le soleil et les étoiles n'auront plus de secret pour vous grâce aux explications d'astronomes passionnés. Rendez-vous le samedi 2 août ! Cette période est idéale pour observer les étoiles filantes, la Lune, le Soleil, les constellations et parfois même quelques planètes ! En compagnie d'astronomes passionnés et équipés de matériel astronomique, observez le soleil et les étoiles en toute sécurité.

Samedi 2 août - à partir de 15h

Sur inscription sur www.saint-aignan-grandlieu.fr

Lieu communiqué lors de l'inscription

SEPTEMBRE



Les Festifolies d'Automne les 27 et 28 septembre

Populaire, familiale, déjantée... cette 5^e édition du festival accueillera plus de 25 compagnies artistiques : danseurs, circassiens, chanteurs et musiciens ! Tout sera réuni pour faire la fête sur le thème des couleurs. Des couleurs partout, pour tout le monde, dans la rue comme dans les spectacles et surtout dans la parade ! La couleur, c'est la joie, c'est le sourire, ça se mélange et c'est la folie... quoi de mieux pour les Festifolies ?

Samedi 27 septembre de 14h à 1h

Dimanche 28 septembre de 11h à 19h

Bourg de la commune

OCTOBRE



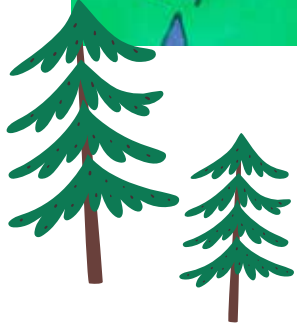
32^e édition du Salon d'Art

Du 25 octobre au 9 novembre, une centaine d'œuvres va prendre place dans la salle de l'Héronnière pour la 32^e édition du Salon d'Art. 23 artistes installent leurs créations autour de Paul Billard, invité d'honneur. Des rencontres avec les artistes, des visites guidées et des ateliers animeront ce salon.

Parallèlement, un salon « OFF » accueillera à l'Héronnière les artistes amateurs locaux.

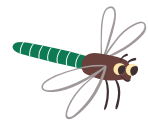
Entrée libre du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30.
Salle de l'Héronnière

Retrouvez notre lettre d'information municipale, Le Kiosque, distribuée chaque mois dans votre boîte aux lettres.



L'Étoile Verte — Premiers pas

*L'Étoile Verte, c'est quoi ?
Marcher, découvrir, respirer... au cœur de la métropole.*



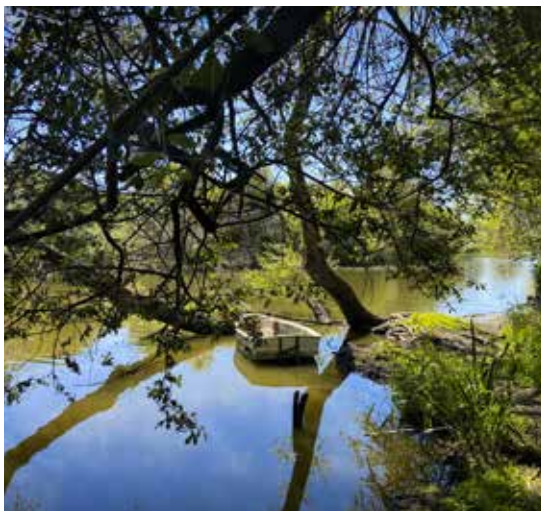
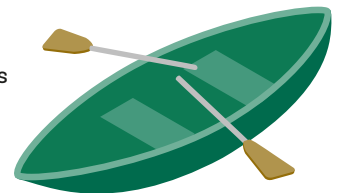
L'Étoile Verte est un ambitieux projet de valorisation des parcours de randonnée le long des cours d'eau des 24 communes de Nantes Métropole. Par la remise en état et la création de nouveaux cheminements doux, elle tisse un réseau vert pour relier paysages naturels, patrimoine historique et lieux de vie. Au-delà d'une simple promenade, l'Étoile Verte invite à un nouvel art de vivre : ralentir, contempler, s'évader... à quelques pas de chez soi.

Cet été, partez à l'aventure au fil de l'eau ! Arpentez les rives du Cens et de la Chézine, laissez-vous guider par la Sèvre, explorez les paysages préservés autour du lac de Grand Lieu... L'Association Culturelle de l'Été vous invite à découvrir autrement les richesses naturelles et patrimoniales de la métropole nantaise. À travers son tout nouvel événement "L'Étoile Verte, Premiers Pas", trois week-ends d'explorations artistiques et de balades sensibles vous attendent entre juin et août 2025.

Grâce à une programmation vivante, conviviale et spontanée, (re)découvrez des lieux parfois méconnus, tout près de chez vous, là où la nature rencontre l'histoire.

Un rendez-vous à ne pas manquer : le week-end du 8, 9 et 10 août 2025 Cap sur Grand Lieu !

Venez explorer notre territoire d'exception autrement, à travers une série d'expériences uniques : balades en barque au crépuscule, Apéro-conté et bien d'autres surprises à vivre en famille ou entre amis : instants musicaux, créations éphémères, découvertes sensorielles... Une manière originale de se reconnecter à la nature, de s'émerveiller et de savourer l'été autrement.



Focus sur les animations à Saint-Aignan de Grand Lieu

Vendredi 8 août :

- 10h - 11h : réveil des yogis à Saint-Rachoux avec Christelle Pottier et Emmanuelle Martin. Apportez votre tapis et une tenue confortable.
- 18h - 19h30 : boucle de balade au départ du Grand Lieu du Conte avec Henri de Cayeux.
- 19h19 - 21h21 : apéro conté, organisé par l'association les Grandlieu'Zarts.
- 19h19 - 21h21 : atelier dessiné itinérant avec Johanne Licard. Apportez votre matériel de dessin, pas de niveau requis.
- 19h30 - 20h30 : contes à la carte par Noémie Truffaut (spectacle assis dans l'herbe).

Samedi 9 août : une soirée de pleine lune

- 21h - 22h - 23h : croisière sous les étoiles avec les Pigouilleurs de Grand Lieu. Durée : 45 minutes - Départ du port de l'Halbrandière - Jauge limitée - Inscription obligatoire.

Le trio des Barou'blouses :

trois soignantes, une amitié, un projet solidaire

C'est en 2020, au CHU de Nantes, en pleine crise sanitaire, que Mélanie, Alexandra et Inès se rencontrent. Originaires de Saint-Aignan de Grand Lieu, Sainte-Pazanne et Montpellier, elles sont alors soignantes dans le même service de nuit. D'abord simples collègues, elles deviennent amies, soudées par la difficulté du contexte : « Cette période difficile nous a rapprochées. On a appris à compter les unes sur les autres », confient-elles.

Une aventure aux quatre coins du monde

De cette amitié naît l'envie d'évasion... et de sens. En 2021, elles s'envolent pour l'île de La Réunion. Séduites par cette première expérience professionnelle et humaine hors de métropole, elles poursuivent leur périple en Guadeloupe, puis en Guyane. « Ces voyages nous ont nourries autant humainement que professionnellement. »

*Ces voyages nous ont nourries
autant humainement que
professionnellement.*

C'est en Guyane que naît leur projet : participer à une mission humanitaire. Après de nombreuses recherches, elles choisissent l'association SSV-Togo, dont l'initiative de « clinique mobile » leur parle immédiatement. Sillonner les villages, soigner les plus vulnérables, vivre au cœur des communautés locales... le projet rassemble tout ce qui leur tient à cœur.

Préparer pour mieux donner

Le départ est prévu pour le 28 décembre 2024. Huit mois pour tout organiser. Leur priorité : rassembler le maximum de matériel médical, paramédical, médicaments, pansements, mais aussi jouets et vêtements pour les enfants. Près de 200 kg seront récoltés, grâce à l'aide de nombreux habitants, pharmacies et donateurs de leur entourage. Pour faire connaître leur projet, elles créent leur page « Le trio des Barou'blouses », clin d'œil à leur passion de soigner... et de voyager. Plusieurs événements sont mis en place : vide-dressing, emballage de cadeaux de Noël, interviews dans la presse locale et une cagnotte en ligne. Mais le financement restait un défi.

La bourse à l'engagement : un vrai tremplin

C'est à Saint-Aignan de Grand Lieu que Mélanie entend parler de la bourse à l'engagement, proposée par la commune. Après un rendez-vous à la mairie, leur projet est présenté devant le CCAS. Le soutien est immédiat. « Grâce à M^{me} Le Moine et à l'équipe municipale, nous avons pu alléger une partie des frais liés au voyage. Cette aide a été un soulagement et une vraie reconnaissance. »



Un projet profondément humain

- Aujourd'hui, à l'heure de poser leurs valises et de regarder en arrière, le cœur est rempli : de rencontres, de sourires, d'émotions et de solidarité. « Ce projet a été un condensé de bienveillance et d'humanité. » Leur message est clair : « Si un projet vous tient à cœur, parlez-en autour de vous. Il peut toucher d'autres personnes. L'entraide rend les rêves possibles. » Et de conclure avec une phrase qu'elles chérissent : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

 Retrouvez-les sur Facebook : Le trio des barou'blouses au Togo et sur Instagram : les_baroublouses_au_togo



19 - 26
avril

Une semaine pour découvrir de grands jeux d'adresse en bois

Du 19 au 26 avril, la médiathèque s'est métamorphosée en véritable terrain de jeux ! Petits et grands ont pu s'initier aux plaisirs des jeux d'adresse en bois : billard hollandais, foot à billes, jeu à bascule, à tâtons, gruyère... Autant de défis amusants à relever en solo, en famille ou entre amis ! Une semaine placée sous le signe du partage, de la bonne humeur et de la découverte, en partenariat avec la Maison des jeux de Nantes.

Cap sur Thüngersheim pour le Conseil Municipal des Enfants

Ce mercredi 30 avril, les élus de la commune, le Comité de Jumelage et le Conseil Municipal des Enfants ont pris le départ pour Thüngersheim, notre commune jumelée en Allemagne. Un moment fort, placé sous le signe de l'amitié européenne, qui marque le début des célébrations des 30 ans de jumelage entre Saint-Aignan de Grand Lieu et Thüngersheim. Sourires, valises et enthousiasme au rendez-vous pour ce voyage prometteur, riche en échanges et en découvertes.



30
avril



15
mai

Les élèves de CM2 initiés aux gestes de premiers secours

Le 15 mai dernier, les élèves de CM2 des deux écoles de la commune ont participé à une sensibilisation aux premiers secours, organisée en partenariat avec la Protection Civile. Deux ateliers de 45 minutes leur ont été proposés : le premier consacré à l'alerte (qui appeler, comment formuler l'appel, quelles informations transmettre), et le second à la mise en position latérale de sécurité, un geste essentiel en cas de blessure. Chaque atelier mêlait apports théoriques et exercices pratiques, permettant aux enfants de mieux comprendre et de s'approprier ces gestes qui peuvent sauver des vies. Inscrite dans les programmes scolaires du cycle 3, cette initiation a été enrichie par l'implication de la commune, qui a souhaité aller au-delà du cadre théorique en soutenant des ateliers concrets et adaptés à l'âge des élèves. Un grand merci à la Protection Civile d'avoir mené ces ateliers pratiques riches d'enseignement pour eux.

18
mai

Printemps des cimetières : une balade patrimoniale et mémorielle

Le dimanche 18 mai, la commune a participé pour la première fois au Printemps des Cimetières, événement national dédié à la découverte du patrimoine funéraire. À travers une promenade libre ponctuée de rencontres et d'échanges, les visiteurs ont pu (re)découvrir le cimetière sous un angle inédit, entre histoire locale, symbolique funéraire et architecture. Guidés par des passionnés – le Groupe Histoire Sur les pas d'Amani, l'Union Nationale des Combattants et Henri de Cayeux – les participants ont exploré les multiples facettes de ce lieu de mémoire, souvent méconnu. Une belle manière de redonner vie à l'histoire locale et de sensibiliser à la richesse patrimoniale de notre commune.



du 2 au 7
juin



Une semaine pour échanger autour de notre lien aux écrans

La commune vous a proposé 4 rendez-vous du 2 au 7 juin pour échanger en famille sur notre lien aux écrans, dans un esprit de bienveillance et sans jugement. Vous avez pu participer à la conférence « Être parent à l'heure du numérique », à l'après-midi jeux de société à la médiathèque ainsi qu'au spectacle suivi d'ateliers à l'Espace Vie Locale. Ces temps forts, ouverts à tous, ont été l'occasion de réfléchir, de partager et de s'informer ensemble.

Les associations à la rencontre des élèves sur les temps périscolaires

Sur le temps de midi, les élèves découvrent de nouvelles activités grâce aux associations engagées dans le Projet Éducatif Territorial (PETD). Oza Urban, FC Grand Lieu, Robocode School et l'ALC Tennis ont ainsi animé des ateliers depuis le mois de janvier 2025.

L'ALSA a également permis l'intervention de bénévoles dans le cadre de Lire et Faire Lire pour la lecture d'histoires aux scolaires pendant la pause méridienne. Un grand merci aux associations qui interviennent bénévolement pour offrir ces moments d'apprentissage et de plaisir aux enfants, et qui leur font découvrir de nouvelles activités.

Depuis
janvier
2025



Coup de projecteur

Retrouvez
notre agenda
complet sur
notre site internet
saint-aignan-
grandlieu.fr



RDV des petits curieux

Mercredi 2 juillet, mardis 22 juillet, 5 et 19 août

Cet été, les enfants ont rendez-vous avec la nature et le patrimoine de la commune grâce aux animations du Grand Lieu du Lac, proposées pour la troisième année consécutive. Une série d'activités ludiques et sensorielles les attend autour du lac : exploration, jeux, découvertes et rencontres avec les animaux de ce site naturel exceptionnel. Le Rendez-vous des Petits Curieux invite les plus jeunes à suivre leur doudou dans une aventure pleine de surprises : objets cachés, danses, jeux d'eau et de terre... Une belle manière d'apprendre en s'amusant, en lien avec notre environnement local.

De 10h à 11h - site de Saint-Rachoux ou de Pierre Aiguë
Pour les 18-36 mois - gratuit - sur inscription.

Causons livres !

Samedi 4 octobre

C'est un nouveau rendez-vous proposé par la médiathèque "Le Jardin de Lecture" pour les mordus de littérature, mais également pour les personnes novices, désireuses d'en apprendre plus sur le monde secret des histoires. Venez à la médiathèque pour échanger librement sur vos lectures préférées ou simplement écouter et découvrir des idées de lectures autour d'un thé ou d'un café.

10h30 - public ado / adultes
Gratuit - réservation conseillée
auprès de la médiathèque



Ciné-conférence : Tokyo, au pays des extrêmes

Jeu 2 octobre

Altaïr conférences vous propose de rencontrer des professionnels de l'image, des réalisateurs aux multiples talents, des voyageurs qui arpentent les chemins du monde depuis des années afin de réaliser des documentaires remplis d'émotions et d'aventure. Ce jeudi 2 octobre, découvrez le documentaire *Tokyo, au pays des extrêmes*. On l'appelle le pays du Soleil-Levant, un nom qui fait souvent rêver. Pourtant, derrière cette étiquette, que de facettes à découvrir... Le Japon est multiple, tout en nuances. De Tokyo aux villages de la campagne profonde, des codes culturels à l'âme nipponne, ce film vous dévoile une image du Japon que vous êtes loin de soupçonner.

18h30 - Espace Vie Locale, salle Paul Pouvreau
5 € (tarif réduit : 2,50 €) - tout public



État civil

NAISSANCES

Loann AUBERT
10/04/2025

Jovianna ALSHAMANI
08/05/2025

Marie RIOT
18/05/2025

MARIAGES

Estelle JAMET
et Hugo MARSOLLIER
26/04/2025

Santiana SAMZUN
et Cédric HADJÈS
03/05/2025

DÉCÈS

Jeannine GIRAUDET
Née GICQUIAUX
23/03/2025

Claude ROTURIER
25/04/2025



Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu

En 2020, nous avons annoncé vouloir ouvrir la commune, la faire rayonner. En effet, nous pensions ainsi, en faisant connaître toutes ses richesses, mieux protéger, faire respecter davantage Saint-Aignan de Grand Lieu. Défi lancé, défi tenu, défi gagné !

En effet, aujourd'hui, 5 ans après, la parole des Aignonais est encore plus attendue, écoutée, respectée, que ce soit dans les instances préfectorales, de Nantes Métropole ou dans celles du département. Cela s'est fait grâce à la présence constante de vos élus de la majorité dans les instances dédiées et à leur implication dans les débats. Aujourd'hui, Saint-Aignan de Grand Lieu est récompensée par des organismes

qui lui sont extérieurs : « Première Fleur » pour la qualité du traitement des espaces verts, label éco-événement pour le marché de Noël, Prix de l'Événement éco-responsable pour la fête de Pierre Aiguë, reconnaissance du Ministère de la Culture pour le travail effectué au Grand Lieu du Conte, charte de l'artisanat et du commerce avec la CMA*...C'est le résultat de la construction de partenariats solides avec ces instances ; c'est la preuve de la qualité du travail effectué.

Aujourd'hui, jamais la vie culturelle n'a été aussi variée tout en restant à portée de toutes les bourses et là aussi, la qualité et la variété de nos propositions est reconnue, non seulement par les Aignonais mais aussi par les habitants des

communes voisines. Tous nos événements mettant en valeur notre patrimoine affichent aussi complet. Aujourd'hui notre commune, symbole d'ouverture, est adhérente de la Maison de l'Europe et fête les 30 ans de son jumelage avec Thüngersheim : aller vers l'autre, toujours.

Faire connaître Saint-Aignan de Grand Lieu, reconnaître ses richesses et son identité, c'est le résultat de la volonté de notre équipe, c'est le résultat de son travail et c'est une vraie réussite !

*Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Le groupe « Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu »

Pour les Aignonais(es)

100 % des Associations n'ont pas reçu de subvention de fonctionnement pour 2025. Pire, une association n'a fait l'objet d'aucun vote de subvention alors que le dossier était complet !

Vaches Nantaises : contrairement à ce qui est écrit en page 8 du MAG 106, la commune a renoué avec son passé agricole bien avant 2024, présence de Vaches Nantaises depuis 11/2021, avec 4 naissances de veaux, 100 % Race Nantaise au sein d'un élevage sans reconnaissance par la commune.

Sécurité : nombre de voitures brûlées sur la commune depuis le début de l'année 2025 ?

Ecole Jules d'Herbauges : comment se passe le projet de transfert à pieds des

enfants vers la halte-garderie, projet « toutes saisons » !...Des réactions des parents d'enfants concernés ? Panneaux DANGER pour tritons et crapauds : bénéfice de cette opération ? Nombre de batraciens décomptés écrasés morts sur les routes communales avant et après la pose des panneaux ? Coût de cette opération ? A quand les panneaux triangulaires jaunes d'annonce de hérissons et ceux pour grands gibiers ? Les automobilistes accidentés par ces derniers apprécieront la notion de DANGER routier municipal !

**A votre écoute
Pour les Aignonais(es)
Isabelle Kouassi 06 73 38 73 03
Gaël Chocteau 06 87 11 24 06
Ludivine Relion 06 87 44 57 08**

NDLR : L'association de chasse n'a pas bénéficié de subvention car une convention est en cours d'écriture entre cette dernière et la commune.

Ensemble et Bienveillants pour Saint-Aignan de Grand Lieu

TEXTE NON TRANSMIS

**Ensemble et Bienveillants
pour Saint-Aignan de Grand Lieu (NFP)
Denis Marot 06 11 94 81 20**

La commune s'endette ! 850.000€ d'emprunts cette année au budget. Cette fin de mandat est ouverte à de nombreuses dépenses sans ménagement de l'avenir, souvent sans compter...

D'une part, les dotations de l'Etat et des collectivités locales se réduisent,

d'autre part notre commune investit beaucoup sans grande efficience, 3.2M € de dépense dans les Jahardières, près de 1M€ dans le projet de la maison des Adieux, la municipalité s'engage dans des projets qui coutent cher. Des promesses a tout va à 10 mois des élections.

Le prochain mandat nécessitera de revoir certains choix.

**Antony Boucard, un Nouvel Avenir
Tel 06 76 68 82 30
e-mail : saintaignanoname@gmx.fr
FB : 'Saint Aignan un nouvel avenir 2026'**

NDLR : Le coût des travaux et l'acquisition de la maison du Souvenir a coûté 620 000€ TTC avec un coût résiduel pour la collectivité de 288 000€ TTC.



LES 27 & 28 SEPTEMBRE 2025

FESTIFOLIES D'AUTOMNE

ARTS DE RUE | PARADE | CONCERTS | FEU D'ARTIFICE

MARCEL ET SON ORCHESTRE LUIZA * LES QUAT'FERS EN L'AIR

CIE PARIS BÉNARÈS * NOON * CIE NGC25 * MERAK * CAVAL'SCÈNE * LES OREILLES ROUGES
CIE LE CHAT FOU * KIWI VANDALE * LA GUINCHE * CIE SIVEN CIGALLE * CIE LES PLÉIADES * LA CARAVANE CIE
LA FANFRALE * LES TROMPETTES DE FALLOPE * L'AMFIFANFARE * LES TAMBOURS DU BOURG * URBAIN LE MAGICIEN
ORELIE BALLOON * ROLIMAX * COLLECTIF CONTE (CRYSTEL LEVENES * NOEMIE TRUFFAUT * CLEMENCE ROY * MONSIEUR MOUCH)

Loire
Atlantique

GRATUIT
SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU (44)
INFORMATIONS SUR WWW.SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU.FR

